



DISTANCIEL / PRESENTIEL

GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

# ETABLIR LE BUDGET PREVISIONNEL DE SON ETABLISSEMENT OU DE SON SERVICE

## Contexte

Le budget de l'établissement ou du service, qui est l'acte administratif qui permet à l'établissement ou service de revendiquer les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission, est très largement encadré par la réglementation. Alors que les financements publics tendent à se restreindre, il est indispensable pour le gestionnaire d'en maîtriser les tenants et aboutissants.

## Objectifs / Compétences visées

- Disposer des connaissances en matière de présentation de la stratégie présentée aux autorités de tarification
- Répondre aux obligations réglementaires des établissements sociaux et médico-sociaux
- Acquérir les techniques permettant d'en contrôler la réalisation et de piloter un établissement ou service

## Contenu

### ■ Cadre réglementaire : Les aspects juridiques

- Les obligations réglementaires
- La procédure contradictoire
- Les recours éventuels

### ■ La préparation : La stratégie

- Prise en compte des orientations de l'association
- Mise en œuvre du projet d'établissement
- Les résultats en attente
- L'évaluation de la population
- Les tarifs plafonds
- Recensement des éléments à préparer
- Préparation à la négociation avec les autorités de tarification

### ■ Présentation du budget prévisionnel : Les aspects techniques

- Méthodologie
- Contenu
- Annexes obligatoires
- Le rapport budgétaire

### ■ Pilotage de l'établissement

- Contrôle budgétaire
- Tableaux de bord
- Éléments d'analyse et de projection financière

**JE M'INSCRIS**

#### Date(s) & Lieu(x)

20 &amp; 21 juin 2024 - 09h00-12h00

#### Classe virtuelle

20 septembre 2024 - Montpellier - 09h00-17h00

26 septembre 2024 - Toulouse - 09h00-17h00

INTRA (sur site) - Nous consulter

#### Durée

1 jour - 6 heures - 2 séquences de 3h00 (Distanciel)

#### Tarif(s)

310 € - Adhérent

385 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

#### Public

Comptables, gestionnaires, directeurs, responsables de services

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

#### Pré-requis

Aucun

#### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exemples pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants. Animation en visio-conférence via LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique.

#### Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettant d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

#### Intervenant.e

Maiwenn LHOSTIS, formatrice et consultante en gestion et tarification dans le secteur social et médico-social ou Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

